

Pierre Cyprien Guy Doyenne de 1753, apres la publication des
 Laitonelles pour le futur mariage, d'entre Pierre Laitonelle fils ainé
 et Elisabeth de Jaques, et de marie Anne Le bon f. Les pere et mere d'une part
 gaudin et Elisabeth gaudin fille de Jean gaudin et de feue Marie
 marie. Le semblable de son pere et mere d'autre part tous deux de cette paroisse.

Pierre Lallouette faitte en cette Eglise au prône de notre messe
 par Elisabeth Gaudu
 mariée Le dimanche 28^e octobre, Le premier et Le quatre^e du present
 mois, sans quel si soit trouvé aucun empêchement
 Les dites parties ont été & iurées d'être, en cette Eglise,
 par le prestre et vicaire de pelieu soufignez, de leur
 mutuel consentement de mariage, et leur aydonné la
 benediction nuptiale, a été Les ceremonies prescrite
 par la dite Eglise, en presence de Jean Gaudu journalier
 pere de laditte affidée, de Jean Gaudu journalier
 & pere de laq, de Pierre Beller artisan, et d'Adrien Le
 Baillif Clerc, tous de cette paroisse soufignez
 Pierre Lallouette L'amarque de laditte
 Elisabeth Gaudu
 Le Baillif
 Louis J. Jacques La Souette p. Billet
 n. Guyonnel vicair de manneville